



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 novembre 2023 - 07h00

TEMPÊTE CIARAN : POINT DE SITUATION A LA FIN DE LA NUIT ET RAPPEL À LA VIGILANCE FACE AUX MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Après l'arrivée de la tempête Ciaran, qui a entraîné à 01h00 le passage de la Seine-Maritime en vigilance orange vent violent, l'ampleur du phénomène météorologique est à ce stade conforme aux prévisions de Météo-France : les rafales de vent ont atteint 100 km/h à l'intérieur des terres (107 km/h à Rouen) et 110 km/h sur la côte (112 km/h à Octeville-sur-Mer). Les rafales les plus violentes ont été mesurées au cap de la Hève à 137 km/h, et dans le même ordre de grandeur à Fécamp.

Ces vents forts ont entraîné de nombreuses chutes de branches et d'arbres sur la chaussée et plusieurs coupures d'électricité.

A 7h00, Enedis signalait, pour l'ensemble du département, 26 incidents sur le réseau moyenne tension (HTA) et 20 000 clients privés d'électricité. Les équipes d'Enedis sont mobilisées pour rétablir le courant dans les meilleurs délais. A ce stade, les 23 communes les plus touchées sont :

- dans l'arrondissement de Dieppe : Aubéguimont, Brametot, Criel-sur-Mer, Fresnoy-Folny, Gonnetot, Marques, Pierrecourt, Saint-Pierre-en-Val, Saint-Vaast-du-Val, Sassetot-le-Malgardé ;
- dans l'arrondissement du Havre : Cauville-sur-Mer, Heuqueville, Trouville ;
- dans l'arrondissement de Rouen : Bois-Guilbert, Bois-Hérault, Bosc-Édeline, Duclair, Saint-Aubin-de-Crétot, Saint-Germain-sous-Cailly, Saint-Gilles-de-Crétot, Saint-Paër, Vatteville-la-Rue, Villers-Écalles.

Les forces de l'ordre ont été mobilisées à plusieurs reprises cette nuit, en particulier sur 9 interventions. A Montivilliers, une déviation a été mise en place par les effectifs de police sur la D489.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Le SDIS de la Seine-Maritime a mobilisé depuis minuit 154 pompiers et 44 engins sur 45 interventions. A Boissay, la toiture et la structure d'une maison ont été endommagés, et ses occupants relogés. 800 sapeurs-pompiers restent mobilisables.

Pour mémoire, plusieurs mesures restreignant la circulation sont entrées en vigueur cette nuit :

- les piétons, deux roues, poids-lours, véhicules avec remorques et caravanes ne peuvent plus emprunter les ponts de Normandie et de Tancarville (depuis 01h00) ; le pont de Brotonne qui était aussi en restriction de circulation depuis 23h30, est fermé depuis 06h00 ;
- aucun train ne circule en Normandie ce jeudi 2 novembre ;
- en raison d'un risque élevé de chute d'arbres, un arrêté préfectoral interdit jusqu'à nouvel ordre la fréquentation des espaces forestiers du département.

La tempête devant produire ses effets jusqu'à la fin de journée (en particulier au moment de la haute-mer à 13h00), le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, appelle à nouveau l'ensemble de la population à la plus grande vigilance et au respect des consignes de prudence et de sécurité, notamment en limitant ses déplacements au strict nécessaire et en se tenant éloigné des côtes.

A 11h00, le département passera en vigilance orange vague submersion, en plus de la vigilance orange vent violent toujours en vigueur. Les deux vigilances oranges sont valables jusqu'à 18h00.

Recommandations générales

Compte tenu des risques liés à ces phénomènes météorologiques, le public est invité à faire preuve de prudence et à suivre certaines recommandations simples de sécurité.

Lors de vigilance orange vents violents, les conseils sont les suivants :

- Protéger sa maison et les biens exposés au vent
- Se tenir informé auprès des autorités
- Limiter ses déplacements
- Prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Ne pas intervenir sur les toits
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Lors de vigilance orange vagues submersion, les conseils sont les suivants :

- Ne pas prendre la mer
- S'éloigner des côtes et des estuaires
- Se tenir informé et localiser son kit d'urgence
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés
- Rejoindre le plus haut point possible ou se réfugier en étage, en dernier recours sur le toit